



Note relative aux enseignements transversaux – Année Universitaire 2025/2026

Dans le cadre de leurs formations doctorales à l’École Doctorale Mathématiques et Informatique (EDMI), tous les doctorants sont tenus de suivre et de valider les cours transversaux proposés par l’École Doctorale.

Ces enseignements, dispensés en ligne, ont pour objectif de renforcer les compétences scientifiques, méthodologiques et transversales des doctorants.

Leur suivi et leur validation doivent être effectués au cours des trois années de la thèse, chaque doctorant disposant ainsi de trois années pour compléter et valider l’ensemble des modules.

Les attestations de validation des enseignements transversaux seront exigées lors du dépôt du dossier de soutenance.

Tout doctorant n’ayant pas validé ces enseignements dans les délais impartis ne pourra pas déposer son dossier de soutenance.

Fait à Dakar, le 28 Novembre 2025

Le Directeur

